

## - COMMUNIQUE -

### Juin 2005

---

## Produits traiteur frais : Cession de AGIS à LDC

---

**Deux ans après avoir conseillé AGIS dans la cession de son activité « pâtes cuisinées » à un leader européen coté en bourse, le groupe belge TER BEKE, LINKERS a conseillé les actionnaires pour la cession de 100% d'AGIS à LDC, un autre groupe coté, également leader européen.**

Avec un chiffre d'affaires de plus de 43,7 M€ et 355 collaborateurs, AGIS est un intervenant majeur sur le marché français des produits traiteur frais, remarquablement positionné sur deux familles de produits dynamiques: les produits ethniques (n°1) et les plats cuisinés (n°4).

Le groupe sarthois LDC, leader européen de la volaille avec deux marques fortes, « Loué » et « Le Gaulois », a réalisé en 2004 un Chiffre d'affaires consolidé de 1.548 M€ et un Résultat Net part du groupe de 35,7 M€. L'acquisition de la société AGIS lui permet de se renforcer sur ses relais de croissance que sont les produits traiteur dont le CA pesait 140 M€ (9% du CA groupe) en 2004, en hausse de 7,8 %.

AGIS est dotée d'un outil industriel moderne (un site de production en Bretagne et deux dans le Sud-Est), d'une position forte en GMS et de deux marques reconnues, « Traditions d'Asie » et « Bernard Loiseau ».

L'entreprise, très convoitée pour son positionnement sur un marché en forte croissance et sa taille significative, offre au groupe LDC les moyens de challenger les grands groupes agro-alimentaires présents en France et en Europe sur les produits traiteur.

Cette croissance externe porteuse de fortes synergies industrielles et commerciales, place en effet LDC au 3ème rang français des produits frais traiteur derrière Sodebo et Fleury Michon Traiteur.

Le processus de transaction et de négociation a été mené de façon discrète et efficace afin de préserver une confidentialité maximum.

En effet, LDC se trouvait être frontalement concurrent d'AGIS sur tous ses marchés, et le dirigeant d'AGIS, Monsieur Yves BAYON de NOYER, était particulièrement soucieux de ne pas déstabiliser son entreprise dans ses relations avec ses partenaires clients et fournisseurs.

Les valeurs humaines et managériales communes aux familles fondatrices du groupe LDC et au dirigeant-fondateur d'AGIS ont facilité la bonne exécution de ce processus délicat.

Monsieur BAYON de NOYER a été confirmé dans ses fonctions à la tête de l'entreprise et en conduira le développement au sein de ce groupe valorisé en Bourse plus de 600 M€.

#### **Conseil acquéreur :**

Fidal (Jean-Louis Péan)

#### **Conseils vendeur :**

*financier* : Linkers (Philippe Delecourt, Sidney Serval)

*juridique* : Odyssée Avocats (Suzanne Delvaque)

LINKERS met l'expérience de ses consultants au service de ses clients, des entreprises de tous secteurs, dans les domaines suivants :

- **Conseil en ingénierie financière** : évaluations (Link Value ®) de type fairness opinion, montages MBO, MBI, OBO etc.
- **Conseil en fusions acquisitions** : mandats de cessions, d'acquisitions, restructurations, etc.
- **Levées de fonds** : recherche de financements externes, pactes d'actionnaires, protocoles, etc.
- **Formations pour dirigeants** : Cegos, Les Echos Formation.